



Litige propriétaire/locataire

Par **becassine_old**, le **15/12/2007** à **11:25**

Nous sommes en location depuis 2 ans. Le propriétaire était en prison, aucun état des lieux n'a été fait. La maison était vétuste. Nous avons fait de nombreux aménagements pour la rendre habitable (aménagement de la cuisine, pose de radiateurs, réparation de la chaudière, pose d'une barrière...). Aujourd'hui nous voulons partir, nous lui proposons de laisser tous ces aménagements en échange de 2 mois de loyers (780 euros). Il refuse cette proposition et exige que l'on laisse la maison dans l'état actuel. (il a vu les travaux car il est sorti de prison). Peut-on lui refuser de payer ces loyers?, et que peut-il exiger de nous? MERCI

Par **ly31**, le **15/12/2007** à **12:05**

Bonjour,rnrnDans votre cas, personnellement je me tournerai vers la Mairie et ceci afin d'obtenir un rendez vous avec un MédiateurrnrnCe Médiateur va convoquer votre propriétaire ainsi que vousrnrnEn cas de problème n'hésitez pas à me contacter et je vous communiquerai une liste d'Associations de Défense des LocatairesrnrnJe vous souhaite bon couragernrnlly31

Par **becassine_old**, le **15/12/2007** à **12:30**

bonjour, je veux bien l'adresse d'une association de défense des locataire. Dans le département de la seine maritime. Merci beaucoup.